



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

12 février 2020

Statistiques relatives aux émissions de titres dans la zone euro : décembre 2019

- Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro s'est établi à 3,1 % en décembre 2019, contre 3,0 % en novembre.
- En ce qui concerne l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro, le taux de variation annuel est ressorti à 0,0 % en décembre 2019, après – 0,1 % en novembre.

Titres de créance

En décembre 2019, les nouvelles émissions de titres de créance par les résidents de la zone euro ont représenté au total 453,2 milliards d'euros. Les remboursements sont ressortis à 547,5 milliards d'euros et les remboursements nets ont représenté 94,3 milliards. Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro s'est établi à 3,1 % en décembre 2019, contre 3,0 % en novembre.

[Consulter les données relatives aux titres de créance](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

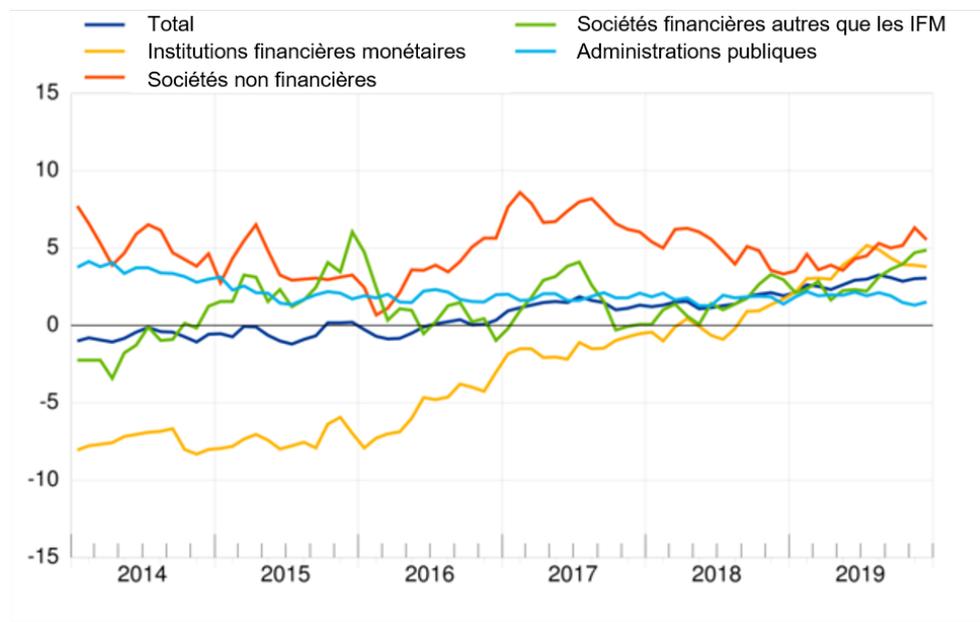
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 1

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro

(taux de croissance annuels)



Ventilation par échéances

Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance à court terme est revenu de 3,8 % en novembre 2019 à 3,2 % en décembre. S'agissant des titres de créance à long terme, le taux de croissance annuel s'est établi à 3,1 % en décembre 2019, après 2,9 % en novembre. Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe s'est inscrit à 3,7 % en décembre 2019, sans changement par rapport à novembre. La variation annuelle de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux variable s'est établie à - 1,9 % en décembre 2019, contre - 2,0 % en novembre.

[Consulter les données relatives à la ventilation par échéances](#)

Ventilation par secteurs

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les sociétés non financières a diminué, revenant de 6,3 % en novembre 2019 à 5,6 % en décembre. Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux s'est établi

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

à 3,8 % en décembre 2019, contre 3,9 % en novembre. La croissance annuelle de l'encours des titres de créance émis par les sociétés financières autres que les IFM s'est établie à 4,9 % en décembre 2019, contre 4,7 % en novembre. En ce qui concerne les administrations publiques, ce taux est ressorti à 1,5 % en décembre 2019, après 1,3 % en novembre.

Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance à court terme émis par les IFM s'est inscrit en hausse, passant de 6,5 % en novembre 2019 à 7,6 % en décembre. Pour les titres de créance à long terme émis par les IFM, le taux de croissance s'est établi à 3,3 % en décembre 2019, contre 3,5 % en novembre.

[Consulter les données relatives à la ventilation par secteurs](#)

Ventilation par devises

S'agissant de la ventilation par devises, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance libellés en euros s'est établi à 3,2 % en décembre 2019, sans changement par rapport à novembre. Pour les titres de créance émis dans d'autres devises, ce taux est ressorti à 2,3 % en décembre 2019, contre 2,1 % en novembre.

[Consulter les données relatives à la ventilation par devises](#)

Actions cotées

En décembre 2019, les nouvelles émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 14,1 milliards d'euros. Les remboursements sont ressortis à 9,3 milliards d'euros et les émissions nettes ont représenté 4,9 milliards. La variation annuelle de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) s'est établie à 0,0 % en décembre 2019, contre - 0,1 % en novembre. La variation annuelle des actions cotées émises par les sociétés non financières s'est établie à 0,0 % en décembre 2019, après - 0,2 % en novembre. Pour les IFM, le taux de variation correspondant est ressorti à 0,5 % en décembre 2019, contre 0,4 % en novembre. S'agissant des sociétés financières autres que les IFM, ce taux s'est établi à - 0,1 % en décembre 2019, après 0,0 % en novembre.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

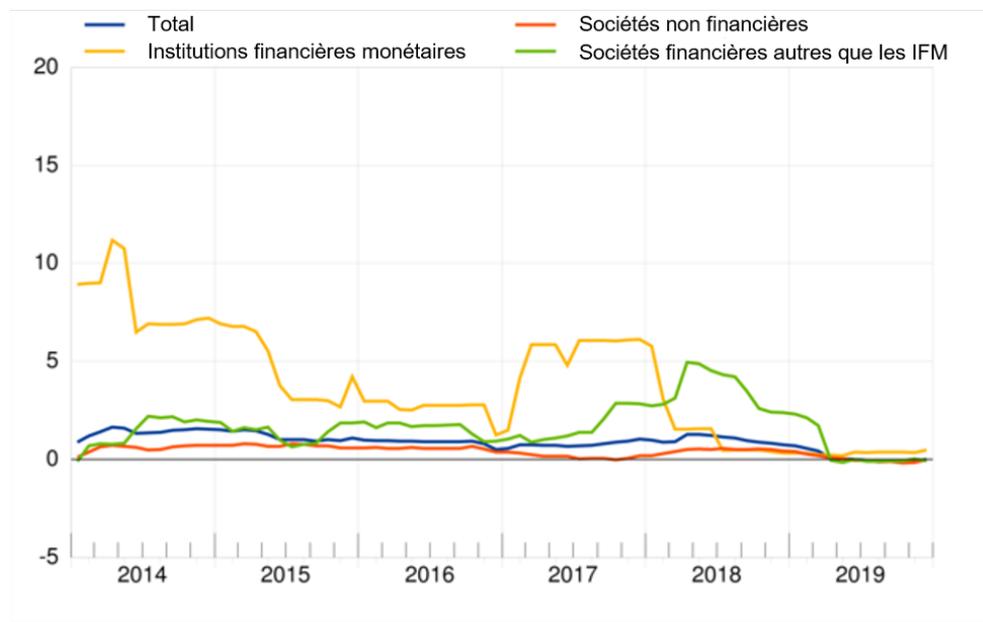
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 2

Actions cotées émises par les résidents de la zone euro

(taux de croissance annuels)



La valeur de marché de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevait au total à 8 595,9 milliards d'euros à fin décembre 2019. Par rapport aux 7 027,2 milliards d'euros recensés à fin décembre 2018, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une augmentation annuelle de 22,3 % en décembre 2019, après 13,8 % en novembre.

[Consulter les données relatives aux actions cotées](#)

Annexe

- [Tableau 1 : Titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par devise et par durée initiale](#)
- [Tableau 2 : Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteur émetteur et par durée](#)
- [Tableau 3 : Actions cotées émises par les résidents de la zone euro, par secteur émetteur](#)
- [Graphiques : Taux de croissance annuels des titres de créance et des actions cotées émis par les résidents de la zone euro](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Philippe Rispal](#)
au +49 69 1344 5482**

Notes :

- Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour décembre 2019, le présent communiqué de presse intègre des révisions mineures des données relatives aux périodes précédentes. Les taux de croissance annuels étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent lorsqu'une entité institutionnelle contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de toute autre modification ne résultant pas d'opérations.
- Les liens hypertexte présents dans le corps du texte du communiqué et dans les tableaux en annexe renvoient à des données susceptibles de varier avec les nouvelles publications en raison des révisions. Les chiffres figurant dans les tableaux en annexe correspondent à une photographie des données au moment de la présente publication.
- Le prochain communiqué de presse relatif aux émissions de titres dans la zone euro sera publié le 11 mars 2020.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France